



## Lettre ouverte de Daniel Gérard Rouzier à la nation Haïtienne

Tuesday, July 5, 2011

### LETTRE OUVERTE À MES COMPATRIOTES

Chers concitoyens,

Pour qu'un système démocratique fonctionne correctement, il est essentiel que tous les citoyens se soumettent à la volonté des institutions qui les dirigent ; mieux qu'ils les consolident et acceptent

sans ciller le verdict qui en émane toutes les fois que celui-ci est transparent et conforme à la Loi. Pour qu'un système démocratique fonctionne correctement, il est tout aussi essentiel que les élus chargés de faire les lois s'engagent à les respecter sans exclusion.

Nos députés ont été légitimement élus par le peuple et, en votant contre ma ratification comme Premier Ministre, ils ont rempli le rôle que leur conscience leur a dicté. Rien ne les autorisait cependant à violer mes droits ou, tout au moins, à laisser que certains des leurs les violent en toute impunité.

Me retrouvant face à un pouvoir d'État complaisant dans l'arbitraire et le mensonge, je prends la responsabilité de corriger les calomnies et les contrevérités qui en sont malheureusement sorties, alors que la Commission Parlementaire chargée d'analyser mon dossier avait tout en main pour contredire les diffamateurs et rétablir la vérité et alors que j'avais pris le soin de tenir, en compagnie du Président de la République, une conférence de presse le 21 juin écoulé pour présenter les faits. Je soulignerai au passage que ni le Député de la circonscription où je suis né et où je réside, ni les Députés des deux circonscriptions où je fais partie des plus importants créateurs d'emplois et des plus grands contribuables, encore moins les chambres de commerce dont mes entreprises sont membres n'ont pris ma défense.

Seul dans la proverbiale fosse aux lions, je tiens à rétablir la vérité :

- Premièrement, je suis Haïtien et je n'ai jamais renoncé à ma nationalité. Toute ma vie, je n'ai utilisé le passeport que d'un seul pays, mon pays, Haïti. Mon passeport valide de même que mes deux derniers passeports expirés ont été soumis à l'analyse de la Commission Parlementaire.
- Deuxièmement, pour avoir été Consul Honoraire de la Jamaïque en Haïti, je n'ai pas perdu ma nationalité haïtienne. Je n'ai de surcroît jamais pris d'engagement de nature politique envers une nation étrangère ou quelque autre engagement à défendre les intérêts d'une nation étrangère au détriment de ceux de mon pays. C'est au demeurant une véritable aberration que nos parlementaires prétendent ignorer la différence entre les attributions d'un consul de carrière et celles d'un consul honoraire qui n'est, en aucun cas et dans aucun pays, un poste politique.
- Troisièmement, je travaille en Haïti depuis un peu plus de 30 ans et je m'enorgueillis de faire partie des citoyens haïtiens qui se sont toujours acquittés régulièrement de tous taxes et impôts

du à l'État haïtien. Je suis fier de dire haut et fort que je suis totalement et absolument en règle avec le fisc. La Direction Générale des Impôts (DGI) peut en témoigner et, comme de fait, n'a jamais manqué de me remettre chaque année un certificat en conséquence.

J'invite les députés qui se croient autorisés à salir, en toute impunité, l'image des honnêtes et intègres citoyens de notre pays à contacter la DGI pour s'assurer de l'authenticité de mes pièces et de la véracité de mes assertions.

Pour l'histoire et pour la vérité, j'attache, à cette lettre, une copie scannée de ma déclaration définitive d'impôts de l'année passée, le reçu de caisse de la DGI pour le montant payé en surplus des retenues à la source effectuées, chaque mois, sur mon salaire pour le compte de la DGI de même que le certificat d'accomplissement fiscal délivré par la DGI. Ces mêmes informations sont disponibles pour les cinq dernières années allant de l'année fiscale 2005-2006 à l'année fiscale 2009-2010, comme l'exige la loi.

Je profite de cette occasion pour remercier le Président Martelly de m'avoir proposé à la Nation pour occuper le rôle de Premier Ministre de mon pays. Sans que je ne le lui demande, il m'a déjà rendu une justice historique : celle d'informer la Nation en lui répétant plus d'une fois que je n'ai pas cherché ce poste, que je n'ai ni manigancé, ni n'ai fait aucun lobby auprès de lui pour obtenir cet honneur ; au contraire!

En tant que citoyen, j'avais accepté de servir mon pays en mémoire de tous nos compatriotes morts du séisme, des intempéries, du choléra, de la misère, des naufrages en haute mer, de la violence armée, des kidnappings et des assassinats, comme ce fut le cas hier encore, de Guiteau Toussaint... Tous, victimes de notre échec collectif à assumer le triptyque de notre République : Liberté, Égalité et, surtout et avant tout, Fraternité.

C'est en pensant spécialement à eux que j'avais accepté de me présenter devant le Parlement et devant la Nation à un moment où le peuple haïtien, confronté à une interminable série de catastrophes politiques, sociales, économiques, institutionnelles, météorologiques et sismiques, les unes plus meurtrières que les autres, avait poussé un cri clair et fort de rupture avec le passé et de progrès pour le futur en portant Michel Joseph Martelly à la présidence de la République.

Une Population bafouée, trahie, méprisée par ceux et celles qui lui avaient promis l'espoir, la démocratie et le développement, pour ne leur délivrer que, le chômage, la misère, la mendicité et l'insécurité .

Une Population confrontée pendant plus de 50 ans à l'effondrement progressif de l'État, à la déliquescence de ses institutions et au règne de la médiocrité, de la corruption, de la violence, et de l'anarchie .

Une Population finalement décimée par des désastres cataclysmiques comme si la nature voulait, elle aussi, se joindre à la curée entamée par les Gardiens du Troupeau .

Une Population angoissée, affaiblie, désabusée, traumatisée, à genoux, mais jamais vaincue, relevait la tête et assenait un Non sonore et péremptoire au statu quo et à ses partisans.

J'acceptais de servir aux côtés du Président Martelly parce qu'en le portant au pouvoir, Haïti, Première Nation Libre d'Amérique après avoir aboli l'esclavage et Première République Noire du Monde, proclamait aussi par son vote, son droit à un nouveau rêve haïtien dans un Pays redevenu Souverain.

Un nouveau rêve haïtien qui veut que toutes les familles puissent, de par le fruit de leur travail, élever dignement leurs enfants dans une société normalisée et où les notions d'inclusion, de création d'emplois, de distribution de richesses, de solidarité, de justice, de reddition de compte, de transparence, d'ordre et de discipline ne soient plus de simples vues de l'esprit, mais une pratique quotidienne commençant à la tête de l'État, se propageant à travers l'Exécutif vers la

fonction publique et atteignant la société civile par une forme de percolation contagieuse.

C'est parce que je crois fermement à la réalisation de ce rêve que j'avais mis en veilleuse mon implication caritative, démissionné des fonctions de Président de mes compagnies et accepté de sacrifier d'inestimables moments de vie familiale pour assumer la responsabilité de former le nouveau gouvernement qui aurait eu le mandat de construire notre pays.

De nombreux signaux, émanant des rangs du Parlement et insistant sur la nécessité d'une autre politique, résolument et uniquement engagée vers l'amélioration de la qualité de vie de nos compatriotes, m'avaient aussi convaincu qu'ensemble nous aurions pu réussir ce pari et travailler à résoudre les problèmes que nous avons collectivement créés.

Quand les générations futures tourneront leurs regards vers le passé, elles retiendront que l'année 2010 aura été celle de toutes les catastrophes. Cependant si, ensemble, nous nous mettons honnêtement au travail, je suis convaincu que nos descendants seront stupéfaits par le contraste que pourra leur offrir l'année 2011.

Elle pourrait être en effet le point de départ d'une période aussi difficile qu'exaltante. Et me vient à l'esprit le mémorable discours de Winston Churchill quand il devint Premier Ministre d'une Angleterre sur laquelle pesait la menace allemande. Churchill s'exprimait ainsi à ses compatriotes :

**« Je dirais au Parlement, comme je l'ai dit à ceux qui ont rejoint ce Gouvernement, que je n'ai rien à leur offrir que du sang, du labeur, des larmes et des sueurs... Vous demandez quelle est notre politique ? Je dirai : elle est de faire la guerre, en mer, sur terre et dans les airs, avec toute notre volonté et toute la force que Dieu pourra nous donner : de faire la guerre à une monstrueuse tyrannie, sans rivale dans le noir et lamentable catalogue du crime. C'est notre politique. Vous demandez : quel est notre but ? Je peux répondre en un mot : c'est la victoire, victoire à tout prix, victoire en dépit de toute la terreur, la victoire quelque soit la longueur du chemin qui y mène ; car sans victoire, il n'y a pas de survie. »**

Si nous traitons la misère et les affres du sous-développement comme une monstrueuse tyrannie, nous devons être prêts à leur faire la guerre et cette guerre-là, le Président Martelly, le prochain Premier Ministre, vous et moi n'avons simplement pas le droit de la perdre. La politique que je voulais proposer à la Nation était celle d'entrer en guerre contre les conséquences dévastatrices des catastrophes créées par la nature et par l'homme qu'a connues notre pays pendant les 50 dernières années, en embrassant sans réserve le changement promu par le Chef de l'État.

Ce changement devait s'exprimer avant tout dans la défense du bien commun ; ce patrimoine qui englobe l'existence des biens nécessaires au développement du citoyen haïtien et la possibilité réelle pour tous d'y avoir accès. Ce bien commun exige le bien-être social et le développement de tous les enfants du pays, de tous, sans exclusion et sans exclusive; et il implique la paix, la stabilité et la sécurité d'un ordre juste.

Le bien commun est, en ce sens, différent de l'intérêt général qui, dans un groupe, ne prend pas en compte chaque personne et, par conséquent, en ne considérant qu'une entité globale, pourrait accepter le sacrifice nécessaire de certains membres du groupe, d'ordinaire les plus faibles, pour la survie des autres.

Le bien commun, tel que je l'envisage, engagera tous les membres de la société ; personne ne sera exempt de participer, selon ses possibilités, afin de chercher à l'atteindre et à le développer et personne ne sera abandonné. *Fok tout moun lité, fok tout moun travay e fok tout moun jwenn !*

Pour assurer le bien commun, le prochain gouvernement doit s'engager à harmoniser les différents intérêts sectoriels avec les exigences de la justice et à utiliser toute la force de l'État à cet effet.

C'est au nom de cette quête du bien commun au profit de mes concitoyens que j'avais accepté de servir aux côtés du Président Martelly à l'aune de ma foi. Cette foi qui soulève les montagnes; cette foi qui me fait chercher le Christ dans mon prochain; cette foi qui me fait croire que le Bon Dieu a un plan d'amour et d'excellence pour Haïti, que j'ai l'obligation de m'impliquer et que je ne mourrai pas avant d'avoir vu le changement, le vrai dans notre pays.

Ces deux derniers mois, j'ai entendu toutes sortes de voix, les unes plus étonnantes que les autres, s'ériger contre le fait que j'assume publiquement et sans retenue ma foi chrétienne. Suite au vote des parlementaires, un journaliste, pour lequel j'ai le plus grand respect, écrivait, non sans une note d'amertume : « M. Rouzier a sans doute oublié, dans sa foi et ses prières, que Dieu ne vote pas au Sénat ni à la Chambre des députés. » Je me permettrai de lui répondre que le Bon Dieu a voté et que, dans son grand amour pour moi, il m'a probablement épargné un sort autrement plus douloureux.

J'avais accepté de servir mon pays et je voyais dans cette désignation un appel, un sacerdoce, une occasion de plus de servir le Christ et de le toucher chaque jour dans :

- les 680,000 sans-abris qui croupissent sous les tentes ;
- les 8 millions d'Haïtiens qui ce soir dormiront sans électricité ;
- les 5 millions d'analphabètes qui continuent d'être maintenus dans le noir ;
- nos milliers de compatriotes qui croupissent en prison pour des peccadilles sans espoir de voir un jour leur juge naturel ;
  - les millions de jeunes qui ne savent plus à quel saint se vouer pour trouver un emploi ;
  - les millions de moins jeunes que notre société a complètement oubliés et mis à l'écart ;
- les millions de femmes qui doivent trimer quotidiennement juste pour satisfaire les besoins de base de leurs enfants ;
- nos compatriotes qui souffrent d'incapacités physiques ou de troubles mentaux et qui sont les laissés-pour-compte de notre société ;
  - nos paysans à qui nous avons tourné le dos depuis bien trop longtemps.

Pour toutes ces raisons, je vais continuer à garder mes yeux rivés sur le Christ et continuer à servir. Je n'ai qu'une vie à vivre et j'entends profiter de toutes les opportunités qui me sont offertes pour la faire compter pour quelque chose. Ma vie et ma foi jusqu'ici ont été faites d'efforts et de persévérance dans l'adversité, plus qu'elles n'ont été faites de dogme et de théologie. Le Bon Dieu a planté un rêve d'amour et d'excellence pour tous dans mon cœur et il m'a permis de comprendre que faire mon possible est normal et qu'aller au-delà de mes capacités est un défi. Là où s'arrêtent mes capacités, commence ma foi. Une Foi forte voit l'invisible, croit l'incroyable et reçoit l'impossible.

Si vous et moi, ensemble, joignons nos efforts et menons la bataille pour une Haïti prospère avec tout le talent, toutes les ressources que Dieu nous a donnés, alors et alors seulement, les générations futures verront l'année 2011 comme le début de la Renaissance.

Que le Bon Dieu bénisse Haïti, qu'il bénisse le Président de la République, qu'il bénisse le Parlement et qu'il nous bénisse tous avec nos familles, toujours.

Respectueusement,  
Daniel Gérard Rouzier